

TABLE RONDE PARTICIPATIVE L'ÉTAT DE L'ART SUR LE TERRAIN : PARTAGER LES PRATIQUES ET OUVRIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Synthèse des échanges



Financer les services écosystémiques forestiers : ce que les acteurs de terrain mettent sur la table

Comment passer des dispositifs, des études et des expérimentations à des projets réellement financés sur le terrain ? Pour terminer les Rencontres de la **Bourse des arbres**, les participants ont été invités à partager leurs expériences, leurs difficultés et leurs pistes de solution dans un format volontairement ouvert : le « bocal à poissons ». Pendant plus d'une heure, propriétaires et gestionnaires forestiers, collectivités, chercheurs, contributeurs, associations et citoyens ont ainsi fait émerger plusieurs enjeux très concrets.

Un « bocal à poissons » pour faire circuler les expériences

Le principe est simple : **quatre chaises sont installées au centre, mais trois seulement peuvent être occupées**. La quatrième reste toujours disponible pour permettre à une personne du public de rejoindre la conversation.

Lorsqu'elle s'installe, la personne présente depuis le plus longtemps quitte à son tour le cercle. Pas besoin de lever la main : **chacun peut entrer dans la discussion** pour quelques minutes, partager une expérience, réagir ou apporter un contrepoint.

Une seule consigne avait été donnée pour lancer les échanges : partir autant que possible du concret.

« J'ai essayé, cela a fonctionné » ou « j'ai essayé, cela n'a pas fonctionné, voilà pourquoi »

L'objectif : faire remonter les expériences de terrain, les difficultés rencontrées mais aussi les solutions qui fonctionnent, pour qu'elles puissent bénéficier à d'autres acteurs.

Et la question posée en ouverture résumait bien le défi : après une journée à parler de services écosystémiques, de recherche et de nouveaux mécanismes économiques, **comment ces opportunités arrivent-elles concrètement jusqu'aux porteurs de projets ?**

Susciter et accompagner le changement

Les premiers témoignages ont rapidement posé la question du changement de logique à opérer.

Un retour d'expérience a porté sur la conservation volontaire de bois mort, évoqué comme un « investissement bois mort » : plutôt que de considérer celui-ci comme le résultat d'une absence de gestion, il peut être volontairement maintenu pour contribuer au long terme à l'amélioration du fonctionnement de l'écosystème, notamment sur des sols sableux où la conservation de l'humidité constitue un enjeu. **Le bois laissé n'est pas perdu pour les revenus d'aujourd'hui il est investi pour la productivité de demain.**

L'expérience montre aussi combien le changement de pratiques passe par le changement de regard des gestionnaires et propriétaires : alors que les ingénieurs internes peinaient à faire accepter le changement de pratique aux techniciens de terrain, une discussion collective en forêt avec un expert forestier indépendants a, dans ce cas, facilité l'appropriation de nouvelles pratiques.

Financer aujourd'hui pour un temps long

Comment garantir qu'une pratique financée aujourd'hui sera toujours appliquée dans dix, vingt ou trente ans ?

La discussion a notamment porté sur les **Obligations réelles environnementales (ORE)**, qui permettent à un propriétaire de prendre des engagements environnementaux attachés au bien immobilier. Dans les expériences partagées, elles sont utilisées pour sécuriser dans le temps les engagements pris dans le cadre d'un financement. Leur mise en œuvre nécessite toutefois une ingénierie juridique et l'intervention de différents acteurs, notamment les notaires.

Un financeur témoigne d'un usage, complémentaire à l'ORE, de la **fiducie environnementale**, dispositif financier permettant de sécuriser des moyens dans le temps long, auprès d'un tiers de confiance habilité à les distribuer progressivement selon un calendrier ou des indicateurs d'avancement particuliers.

Quand les dispositifs fonctionnent... mais restent lourds pour les petits projets

Un projet forestier d'environ 25 hectares financé dans le cadre du programme **Nature Impact** a permis de rendre la discussion très concrète.

Sylviculture irrégulière mélangée à couvert continu, maintien d'arbres-habitats, ilots laissés en libre évolution, conservation de gros bois plus longtemps : plusieurs engagements ont pu être financés et sécurisés par une ORE.

Le retour d'expérience pointe néanmoins une difficulté déjà apparue lors de la présentation de PERCEVAL : **le montage d'un petit projet demande beaucoup de travail**. Diagnostic, dossier, contractualisation, suivi, intervention de tiers pour apporter leur expertise ou vérifier les engagements... Ces coûts fixes rendent les mécanismes plus faciles à mobiliser sur de grandes surfaces.

Derrière la question « existe-t-il des financements ? » apparaît donc une autre question : **comment rendre ces financements accessibles aux projets de petite taille ?**

L'argent et le foncier ne se rencontrent pas toujours

Un autre échange a fait apparaître un problème différent : celui de la **circulation de l'information**.

Des acteurs peuvent disposer de financements sans parvenir à identifier le foncier ou les projets pertinents. À l'inverse, des propriétaires, communes ou associations peuvent avoir du foncier ou des projets sans connaître les acteurs susceptibles de les accompagner ou de les financer.

Plusieurs exemples partagés pendant l'atelier ont illustré ces **asymétries d'information**, parfois jusque dans l'acquisition de parcelles forestières : **des acteurs qui ne se trouvent pas, des tensions locales ou encore du foncier acquis bien au-dessus des prix du marché, réduisant d'autant les moyens disponibles pour agir**.

C'est l'un des enjeux qui revient régulièrement dans les travaux de la Bourse des arbres : **faire circuler l'information et permettre à ceux qui disposent d'un projet, d'une compétence, d'un financement ou d'un besoin de se trouver plus facilement**.

Mesurer davantage... ou commencer par mieux utiliser ce que l'on sait déjà ?

La question des **données forestières** a également occupé une place importante dans les échanges.

Comment suivre l'effet des pratiques sur l'eau, le carbone ou la biodiversité ? Quelles données faut-il collecter ? Et surtout : comment rendre les connaissances existantes réellement accessibles aux propriétaires et gestionnaires ?

Une partie du débat a justement invité à ne pas attendre de tout connaître. De nombreuses données et méthodes existent déjà. L'enjeu pourrait donc être de mieux les mettre à disposition des acteurs de terrain et de leur permettre de suivre plus facilement les effets de leurs choix de gestion.

Mais ces données ont également **une valeur pour les projets financés** : elles permettent de documenter les résultats, de rendre compte aux financeurs et de

communiquer sur les actions réalisées. Cela suppose en retour que propriétaires et porteurs de projets acceptent de partager certaines informations.

Un équilibre reste donc à trouver entre **production de connaissances, utilité pour le gestionnaire, besoins de la recherche et exigences des financeurs.**

De l'argent existe : comment mieux l'orienter ?

Enfin, plusieurs interventions ont déplacé la question du « manque d'argent ».

Et si le problème était aussi **la capacité à orienter les financements disponibles vers les bons projets ?**

Épargne citoyenne mobilisée pour acquérir et gérer collectivement des forêts, paiements pour services environnementaux permettant de consolider l'équilibre économique d'une propriété, financements privés, dispositifs publics : plusieurs pistes ont été évoquées.

Un intervenant a notamment souligné que, dans certains modèles forestiers, des revenus complémentaires relativement modestes peuvent suffire à **faire passer une gestion légèrement déficitaire à l'équilibre.**

La discussion a également porté sur **l'eau**, encore peu présente dans les mécanismes forestiers alors que les agences de l'eau ont développé des paiements pour services environnementaux dans le monde agricole, ainsi que sur les dotations versées aux communes au titre des aménités rurales. Plusieurs participants ont interrogé la possibilité de **mieux reconnaître, dans ces mécanismes, les services rendus par les espaces forestiers.**

Faire circuler les expériences pour passer à l'action

Au fil des changements de chaises, une idée a traversé une grande partie des échanges : **les outils, les connaissances, les expérimentations et certains financements existent déjà, mais ils restent fragmentés.**

Les discussions ont fait apparaître des besoins de mise en relation, d'ingénierie pour les petits projets, de données accessibles, de cadres permettant des engagements de long terme, mais aussi de dialogue entre propriétaires, scientifiques, collectivités, financeurs, associations et citoyens.

Elles ont également rappelé qu'il n'existe **pas de modèle unique pertinent pour tous les projets**. Les situations forestières, les propriétaires et les objectifs poursuivis sont trop divers pour cela.

L'enjeu est plutôt de **faire connaître ce qui fonctionne, comprendre ce qui bloque et permettre aux expériences de circuler**.

C'était précisément l'objectif de ce bocal à poissons. Et c'est aussi l'une des ambitions de la Bourse des arbres : faire de ces retours d'expérience une ressource pour celles et ceux qui cherchent, ailleurs dans le Grand Est, à faire émerger leurs propres projets.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

Ces problématiques font écho à votre expérience ? Vous portez un projet, expérimentez une solution ou avez identifié un frein ou un levier pour mieux reconnaître et financer les services rendus par les arbres ?

La discussion ne s'arrête pas aux Rencontres. **La Bourse des arbres cherche à faire circuler les expériences, identifier les initiatives et mettre en relation les acteurs** qui travaillent sur ces sujets dans le Grand Est.

Partagez votre expérience ou votre projet avec Nicolas Bilot, responsable de la Bourse des arbres : n.bilot@deshommesetdesarbres.org



BOURSE DES ARBRES
ARBOREZ VOS VALEURS